

L'AFCIC est agréée par l'ANFAS Nord / Pas de Calais pour délivrer cette formation en Nord / Pas de Calais.

Le programme dispensé est conforme au référentiel DT 40 V8 de France Chimie.

Formacode : 42817

Notre formation s'appuie sur l'expérience des formateurs et leurs connaissances de l'environnement industriel et de celui de la Chimie.

Cette formation se déroule en présentiel en inter ou en intra entreprise.

Le nombre maximum de stagiaires est de 15 par session.

Taux de satisfaction des participants (Moyenne des 24 derniers mois) : 98 %



Public visé

Personnel intervenant sur site industriel

Pré-requis :

Aucun



Objectifs pédagogiques

Connaître les risques, y compris en situation de coactivité.

Comprendre l'importance du respect des règles lors de l'intervention sur site industriel.

Savoir réagir en cas de situation dégradée.



Modalités pédagogiques

Prise en compte des besoins et attentes des apprenants.

Animation suscitant l'interactivité, les retours d'expériences des apprenants et du formateur.

Alternance de séquences théoriques et d'exercices, de mises en situation et d'études de cas.



Moyens et supports pédagogiques

Présentation power point.

Illustrations à l'aide de photos, d'images, de schémas ou de vidéos pédagogiques.

Remise d'un support pédagogique.



Modalités d'évaluation et de suivi

Evaluation des acquis en fin de formation.

Evaluation de la satisfaction à chaud (QCM).

Délivrance d'un certificat de réalisation

Sous réserve de réussite au QCM final, délivrance d'un certificat de stage nominatif "FORMATION SECURITE ENTREPRISES EXTERIEURES

Niveau 1" valable 3 ans sur tout le territoire français.



Formation animée par

BOURGOIS Thierry, Formateur en chimie et prévention des risques professionnels

VANCOILLIE Cédric, Formateur en chimie et prévention des risques professionnels



Tarif inter-entreprises : 120.00 € HT par participant

Tarif adhérent France Chimie Régionale : 110.00 € HT par participant



Prochaine(s) session(s) inter-entreprises

Du 22/05/2024 au 22/05/2024, Douvrin

Du 29/05/2024 au 29/05/2024, Douvrin

Du 03/06/2024 au 03/06/2024, Douvrin

Du 10/06/2024 au 10/06/2024, Douvrin

Du 17/06/2024 au 17/06/2024, Douvrin

Du 26/06/2024 au 26/06/2024, Douvrin

Du 01/07/2024 au 01/07/2024, Douvrin

Du 08/07/2024 au 08/07/2024, Douvrin

Du 04/09/2024 au 04/09/2024, Douvrin

Du 11/09/2024 au 11/09/2024, Douvrin

Du 16/09/2024 au 16/09/2024, Douvrin

Du 25/09/2024 au 25/09/2024, Douvrin

Du 02/10/2024 au 02/10/2024, Douvrin

Du 08/10/2024 au 08/10/2024, Douvrin

Du 14/10/2024 au 14/10/2024, Douvrin

Du 23/10/2024 au 23/10/2024, Douvrin



Du 29/10/2024 au 29/10/2024, Douvrin
Du 06/11/2024 au 06/11/2024, Douvrin
Du 13/11/2024 au 13/11/2024, Douvrin
Du 20/11/2024 au 20/11/2024, Douvrin
Du 27/11/2024 au 27/11/2024, Douvrin
Du 02/12/2024 au 02/12/2024, Douvrin
Du 09/12/2024 au 09/12/2024, Douvrin
Du 16/12/2024 au 16/12/2024, Douvrin

Déroulé de la formation page(s) suivante(s)

Déroulé de la formation

Tour de table - introduction

- Présentation de l'AFCIC, du formateur - présentation des stagiaires.
- Présentation des objectifs de la formation et des risques de la coactivité (EU et EE / EE et EE).
- Nécessité de la formation pour accéder aux sites.
- Présentation du programme de formation et organisation pratique de la formation.

Contexte et enjeux de la sécurité

- Notions de danger, d'exposition, de risque, de prévention et de protection.
- Les risques de coactivité
- Présentation d'accidents du travail, de trajet et de maladies professionnelles.
- Les conséquences humaines, matérielles et économiques d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle.
- Le rôle et la responsabilité de chacun dans la prévention de la sécurité et de la santé au travail.

Les risques et moyens de prévention / protection

- Exposition des différents risques, les moyens de prévention et équipements de protection associés (EPC et EPI) ainsi que les habilitations nécessaires : circulation et accès aux sites, risque chimique, amiante, incendie / explosion (dont Atex), utilités (azote, vapeur, autres gaz, air comprimé, etc), électricité, risques machines, risque thermique, bruit, vibrations, travaux en hauteur, manutention mécanique / levage, manutention manuelle, travaux en espaces confinés, désordre.
- Autres risques développés en fonction du public : Travaux de fouilles et à proximité de réseaux et canalisations, pression et nettoyage haute pression, rayonnements ionisants et non ionisants, sablage, risque biologique et légionnelles, travaux à proximité de voies ferrées, risques de noyade.

Organisation de la prévention lors des interventions, présentation des procédures et consignes et illustration avec des modèles

- Le plan de prévention
- Les autorisations de travail et les différents permis
- Les consignes et les modes opératoires
- La consignation et déconsignation

Rôle et responsabilité du titulaire d'un certificat Niveau 1

- Participer à la sécurité du chantier par un comportement adapté et vigilant, être acteur de la culture sécurité du site.
- Respecter les procédures et consignes, notamment du plan de prévention, de l'autorisation de travail et des permis.
- Connaître les conséquences éventuelles de leur non-respect.
- Savoir réagir à tout changement de situation de travail (exemples : alerte, non-conformité du matériel, accident, défaut de consignation, situation dangereuse...) :
 - Arrêter le travail,
 - Se mettre et mettre les autres en situation de sécurité,
 - Informer son supérieur hiérarchique qui informe l'entreprise utilisatrice,
 - Le cas échéant, participer avec l'Entreprise Utilisatrice à la définition des actions correctrices et à la révision de l'analyse des risques.
- Savoir exercer son droit d'alerte et de retrait en cas de danger grave et imminent.
- Être conscient des éventuels risques engendrés par la non-qualité du travail.

Conclusion

Règle d'or : Pas d'autorisation écrite, pas de travail

Rappeler l'importance du comportement individuel et du respect des consignes et l'élargir sur le savoir être (ordre et propreté, respect des consignes environnementales, addictions, vigilance, précipitation, etc).

Evaluation des connaissances

Evaluation individuelle des connaissances des stagiaires puis explication des réponses de manière collective.